

Politiques européennes

Tome 2

François CHARLES

INTRODUCTION

Nous sommes toutes et tous concernés par l'avenir de l'Europe, de ses nations, de ses régions et de son identité. Nous sommes concernés par l'avenir de ses peuples, de ses produits et de ses richesses. Nous bénéficions tous les jours des fruits de la recherche technologique désormais également axée sur les hommes, les idées et les infrastructures. Nos entreprises et surtout nos PME peuvent trouver dans l'Europe un lieu de soutien et d'accompagnement. L'Europe sociale et de l'éducation progresse à grands pas. Nous sommes conscients des forces mais également des faiblesses de notre espace face aux opportunités et aux menaces mondiales, mais également internes.

Que de chemin parcouru en si peu de temps, depuis cette volonté initiale politique mais humaine et réaliste de faire taire la guerre, bien vite transformée dans une dynamique économique et peu à peu financière, sociale et fiscale, preuve d'une certaine nature européenne qui attendait d'éclore et qui peut se montrer forte pour affronter les crises. Il reste encore certaines tâches à accomplir pour consolider une maison Europe abritant des peuples et des nations qui doivent apprendre à travailler ensemble pour créer une identité forte et interdépendante de leurs différences. Mais une identité voulue avec une organisation comprise, acceptée, cohérente et

maîtrisée propice à un développement serein, remarquable et enviable.

Quel modèle économique doit-elle suivre ? Quelle gouvernance adopter ? Doit-elle être fédérale ou confédérale, des nations ou des régions ? Connait-on vraiment nos partenaires ? Quel est le degré de résistance du ciment européen ? Quelle politique industrielle ? Quel enseignement du dollar et de la FED pour l'euro et la BCE ? Quelle politique monétaire ? Quelle segmentation industrielle et énergétique ? Les règles de concurrence doivent-elles changer ? Doit-on constituer des groupes de pays dans une membrane globale et renforcée ? Quel leadership adopter ? Quelle Europe sociale ? Doit-on renforcer certains critères d'adhésion ? La défense et les relations extérieures ne devraient-elles pas être plus représentatives ? Quelle dose de politique rétablir dans l'Union au delà du pilotage économique par des règles ? Quel pacte de stabilité financière ? Quelle Europe pour 2020 et 2040 ? Autant de questions parmi tant d'autres ne pouvant se contenter de réponses toutes faites et partielles ou de copier-coller hâtifs, et méritant une vision et sans doute un regard différent sachant prendre en compte les réalités de tous.

L'Europe doit marcher sur ses deux pieds, de façon équilibrée, connaissant ses forces et ses préférences avec compréhension des regards différents, sachant échanger mais aussi penser par elle-même, sachant avancer concrètement mais dans une vision cohérente et une veille permanente,

sachant prendre des décisions logiques économiques mais parfois adaptées à certaines réalités et volontés des peuples qui la composent, sachant enfin être structurée mais également flexible et réactive.

En tant que citoyens représentatifs de notre société, forts de nos expériences professionnelles et personnelles, forts de nos méthodes et expertises, forts de nos complémentarités, forts de notre ouverture d'esprit et de notre capacité à imaginer, à prendre du recul et à critiquer dans une logique constructive, il est de notre devoir de chercher, communiquer et agir pour aider nos institutions, nos entreprises et nos populations à bâtir un espace optimal de paix, de liberté et de prospérité, notamment pour les futures échéances de 2014.

Extrait de mon discours de politique générale en tant que président de l'Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe (IRCE) lors de l'Assemblée Générale ordinaire 2012.

Cet ouvrage rassemble certains articles écrits entre 2011 et début 2013 sur des sujets divers de politique générale européenne tels que les relations internationales, la gouvernance, la finance, la société, la défense et l'énergie. On y trouve une méthodologie de pensée innovante issue de retours d'expérience et de concepts d'approche globale pour une autre vision de l'Europe, forte de ses différences à la fois stratégique, technique et humaine.

Euro, fédéralisme et convertibilité or d'euro-obligations (oct. 2012)

J'ai bien écouté l'intervention de Romano Prodi et de son « parler vrai » lors des universités d'été du Medef. Il répondait à Laurence Parizot qui répétait sans cesse la question tactique du « comment », rappelant aussi que Jean Monnet était entrepreneur et fils d'entrepreneur, alors que la première question stratégique du « quoi », sous-entendue du fédéralisme, n'était pas résolue, du moins non partagée par tous.

R. Prodi, homme politique mais professeur d'économie, avançait l'idée d'obligations pour financer les dettes souveraines ou les investissements, qui seraient garanties par les réserves d'or des différentes nations. Cette idée, proche du profil psychologique de son émetteur, est à la fois aussi sécurisante et risquée que l'annonce soudaine de la BCE de soutenir les banques nationales sans réserve, mais a le mérite de reposer des bases solides dont a besoin l'Europe pour aller de l'avant.

L'Union européenne va-t-elle enfin à nouveau formuler des choix politiques au-delà du pilotage par l'application de règles économiques et juridiques ? Quels sont les enseignements de l'histoire européenne, du dollar pour l'Europe et de la FED étasunienne pour la BCE européenne ?

Pour commencer, un peu d'histoire . En 1850 le dollar (dont le nom est originaire d'Europe), était composé de plus de 10 000 sortes de billets émis par toutes les banques qui se créaient sur le territoire au fur et à mesure de la conquête de l'ouest et la ruée vers l'or, avec les problèmes d'échange assez subjectifs que vous pouvez imaginer.

Une certaine unité est apparue à la fin de la guerre de sécession avec notamment l'apparition tardive d'une banque centrale créée sous l'impulsion de T. Jefferson (que vous trouvez sur les rares coupures de 2 \$). Elle avait pour objectif de respecter une capacité en billet égale à la capacité d'or afin d'éviter toute bulle financière spéculative.

La crise de 1929 a prouvé que le système n'avait pas tenu car, au moment où chaque épargnant a voulu aller retirer de l'or contre ses billets, les banques n'ont évidemment pas pu honorer leurs engagements.

Mais l'idée n'était pas mauvaise du moment où elle était respectée. Les Accords de Breton Woods de juillet 1944 ont à nouveau installé cette équivalence dollars-or mais cette fois-ci à une échelle mondiale en un véritable ONU monétaire entre 44 pays. Il s'agissait d'un système de taux de change fixe mais ajustable à 1%, dans une libre convertibilité des monnaies et avec une coopération internationale où chaque pays définissait sa monnaie par rapport à l'or ou au dollar.

La dilution du risque était donc plus grande pour les autres pays afin de financer leur déficit, mais quasi nul pour les États-Unis dont c'était la monnaie. Le Général de Gaulle avait été le premier à critiquer la puissance du dollar mais il ne connaissait pas encore la future puissance de l'euro, avec ses avantages et ses inconvénients. Il agissait certainement aussi dans une démarche permanente d'interdépendance avec les États-Unis d'Amérique pour leur rendre la « monnaie de leur pièce ». Le plan Marshall fut aussi, en réalité, un plan gagnant-gagnant de 17 G\$.

Au même moment, en 1949, l'Europe mis en place l'Union Européenne des Paiements (UEP), mécanisme de compensation pour assurer une reconstruction efficace. Un pool de l'or fut instauré pour empêcher les cours de monter. Cette première unité de compte de l'Union, poussée par l'économiste belge Triffin, fonctionnera avec succès et fut arrêtée en 1958, une fois la reconstruction terminée. C'est ce même économiste qui fit remarquer qu'une monnaie internationale ne peut fonctionner que si elle est libérée des problèmes de convertibilité. L'Europe rejoignit le système de Bretton Woods en 1958 mais avec une fluctuation réduite à 0,75 %.

L'économie libérale allait bon train. Mais vers 1960, on s'aperçut vite que seuls 20% des dollars des banques étrangères pouvaient être échangés en or, laissant présager une nouvelle crise potentielle mondiale comme en 1929. Le

président Nixon anticipa en annonçant en 1973 l'arrêt de la convertibilité du dollar en or et la dévaluation du dollar. On peut facilement imaginer qu'il s'agissait d'éviter tout risque de crevaison, voire de découverte de la bulle financière, ainsi que d'installer certaines mesures protectionnistes. La monnaie verte (de par son encre spéciale mais qui devient maintenant bicolore) devint désormais une monnaie flottante pour tenter de se stabiliser et diluer une nouvelle fois le risque. Mais chaque monnaie se retrouvait de facto également flottante, livrée à la régulation du marché et à la spéculation. Les thèses de ceux qui misaient sur la régulation du marché par la concurrence parfaite firent long feu. Les dévaluations du Franc et les spéculations du Mark comme du Yen entraînèrent finalement la fin des accords de Bretton Woods.

La nouvelle trouvaille étasunienne fut d'indexer ensuite le prix du baril de pétrole sur le dollar en échange d'une protection de l'approvisionnement en provenance des Emirats, voire d'autres soutiens politico-financiers, bien connus dans le monde industriel et aéronautique. Les européens réagirent quant à eux en mettant en place le Serpent Monétaire Européen pour limiter la volatilité des monnaies entre elles, prises deux à deux, et préparer une monnaie unique, sur le modèle de Brettons Woods, mais sans la valeur or et avec un écart maximum de 2,25% entre la monnaie la plus faible et la plus forte.

Mais le SME ne put tenir longtemps face au flottement des devises par rapport au dollar. Se souvenant du succès de l'UEP, l'Europe donna naissance en 1979 au Système Monétaire Européen (autre SME...) véritable « panier de monnaies européennes » où chaque pays ne définit plus sa monnaie avec le dollar mais en ECU (European Currency Unit). Prenant en compte le dilemme de Triffin énoncé ci-avant, ceci constitua peu à peu une zone de stabilité relative au sein de SMI en évitant notamment aux monnaies de spéculer les unes entre elles.

Devant les *montagnes russes* du dollar, B. Clinton décida, dès 1980, d'arrêter l'inflation en augmentant fortement les taux d'intérêt et en essayant de faire baisser la monnaie. Ce fut sans réel succès provoquant même des dégâts sur l'emploi en Europe. L'idée de taxe Tobin apparut également pour taxer les opérations de change afin de limiter les effets spéculatifs néfastes.

Heureusement l'ECU, fonctionnant entre les Etats et les entreprises, s'annonçait déjà fort. Il fut capable de limiter la hausse des taux en Europe, limiter le krach boursier de 1987 et pu préparer avec succès la mise en place de la monnaie unique par le traité de Maastricht de 1992, appelée Euro au sommet de Madrid en 1995. Ce traité institua un taux d'inflation limité et ces fameuses règles de stabilité budgétaires imposant un déficit budgétaire structurel (recettes/dépenses) limité à 3% du PIB (dont on sait maintenant qu'elle est née en France en 1981 sur

un coin de table mais finalement modélisé). Il institua également des dettes publiques plafonnées à 60% de du PIB, règles qui ne furent d'ailleurs jamais tenues ni par la France ni par l'Allemagne. De nouvelles spéculations attaquèrent la livre, la lire, la peseta et l'escudo puis le franc et la livre irlandaise en 1992 et 93. Le SME accepta une fluctuation allant jusqu'à 15% pour tenir jusqu'à l'euro mis en place en 2002.

Le Parlement devrait bientôt voter, sans surprise, la règle d'or et le pacte budgétaire européen qui engagera la France à essayer de maintenir un déficit structurel ramené désormais à 0,5% du Produit Intérieur Brut (PIB) et qui, traduit en droit français, imposera notamment l'encadrement par un Haut Conseil Indépendant des Finances Publiques.

Quant au coupe feu financier, sorte de FMI européen, il additionne en fait le Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) de 250 milliards d'euros et le Mécanisme européen de Stabilité Financière de 500 G€. Ce montant de 750 milliards d'euros pourrait atteindre 1000 milliards afin de montrer une certaine force de frappe et de dissuasion face aux marchés monétaires influents. Les risques pour la France sont de 21 % de 500 G€, soit 110 millions quand on sait que le budget de l'Etat est de 1700 milliards. N'oublions pas non plus que dix milliards d'euros permettent à la Banque Européenne d'investissement (BEI), qui finance les grands projets, de créer un effet de levier de soixante

Une monnaie commune : à la fois lance et bouclier. Ce rappel historique était nécessaire pour montrer que l'euro a mis l'Union à l'abri des crises et qu'elle devient une monnaie concurrente mais interdépendante du dollar. L'Europe sera vraiment plus forte pour affronter les secousses externes quand elle n'aura plus à affronter des taux de change et des spéculations en interne. L'Europe doit savoir fonctionner et se protéger. Le marché intérieur, en tirera profit avec une vraie protection (buy european act), qui justifiera cette approche commune et renforcera, de façon cohérente, la confiance des membres.

Mais il faut pour cela changer aussi certaines règles de libéralisme ou de concurrence parfaite, tout en conservant à l'intérieur du marché, un certain équilibre de duopole avec ses jeux liés. Deux fournisseurs peuvent aussi s'allier pour mieux conquérir les marchés extérieurs.

Goldman Sachs a fait baisser la dette Grecque avec un jeu d'écriture et de spéculation pour qu'elle puisse intégrer la zone euro. Nous sommes désormais capables, entre nous, de trouver des solutions. Nous pouvons adopter tout ou partie d'anciennes méthodes nous souvenant aussi de la théorie des cycles et des effets récurrents.

L'interdépendance de l'Europe avec le reste du monde permet aussi d'accueillir des capitaux étrangers mais avec mesure et contrôle pour éviter une trop forte dépendance,

comme celle des Etats-Unis envers la Chine, comme autrefois le Japon.

J'aimerais savoir si les partisans de la sortie de l'euro ont pris conscience des constats émis dans la première partie de l'article. Ils n'ont certes pas vécu le deuil du Franc, qu'il aurait peut être fallu fêter, comme je l'avais proposé à JP Trichet alors que j'étais partenaire officiel euro. Ils devraient plutôt consacrer leur énergie à œuvrer pour une action forte vers les pays qui doivent se structurer. J'ai toujours cru, et contrairement à certains banquiers, en un euro fort car il l'était déjà lorsqu'il circulait sans être encore dans nos portes-monnaies.

Les réalités européennes ne sont pas, certes, celles des Etats-Unis d'Amérique. Mais faut-il donc faire baisser l'euro qui nous protège ? Rappelons-nous que la monnaie forte, en tant que valeur refuge et de couverture pour les autres monnaies, en dehors de toute spéculation, crée des taux d'intérêt d'emprunt faibles pour les entreprises et les particuliers. Elle empêche certes les exportations mais le premier partenaire de la France et de l'Allemagne sont eux-mêmes. L'Allemagne n'a pas encore fait le deuil de la République de Weimar et ne se plaint pas d'un euro fort comme autre fois le deutschemark qui ne l'empêchait pas d'exporter ni de fonctionner à l'intérieur de la zone « mark ».

Après l'avoir un peu combattue, les Etasuniens, comme les Chinois, s'aperçoivent qu'ils n'ont aucun intérêt à ce que notre

monnaie baisse et misent désormais sur une interdépendance et un certain équilibre. Jouent-ils ou pas à *Schlemiel* (*jeu transactionnel*), comme dans la guerre froide avec l'URSS, pour tester les réactions aux méfaits, goûter le plaisir à faire des dégâts tout en apprenant à se conduire en société, voire obtenir le pardon ? Les pays producteurs de pétrole, qui savent désormais compter, sont désormais prêts à se référer à l'euro fort et jouent plutôt à *battez-vous* en se donnant au vainqueur. Mais espérons qu'ils ne partiront pas avec une troisième monnaie, asiatique.

Le problème n'est pas l'euro mais la façon dont les composantes de l'Union jouent avec, comme si, dans une société, cigale et fourmi étaient contraintes de vivre ensemble. Mais plutôt que le couple franco-allemand incite la Grèce à *danser maintenant*, peut-être serait-il intéressant de comprendre les avantages du chant et d'accompagner la Grèce à créer ses réserves à partir de nouvelles méthodes. Je me souviens encore de la difficulté du paiement des Mirages par les Grecs quand je suis arrivé au Ministère de la défense. Mais ce pays est stratégique. Et pas question de se contenter d'entendre l'Espagne ou la Grèce jouer à *tu vois bien comme j'ai essayé*. Ce référendum demandé par le premier ministre grec montrait bien qu'il savait que culturellement la tâche était difficile et qu'il fallait que la Grèce accepte certaines nouvelles règles de collecte fiscale, réalistes et réalisables, non forcément

immédiates, mais déterminées dans le temps avec mesure, pilotage, voire pédagogie nécessaires.

Si la solidarité collective doit être engagée, elle peut aussi être cloisonnée. Pourquoi ne pas imaginer des groupes et sous groupes à plus ou moins grande vitesse de retour sur investissement et des mesures adaptées dans une même membrane générale. Ceci permettrait de mieux travailler par segmentation mais empêcherait aussi certaines contagions entre les économies faibles et fortes et ce, dans les deux sens.

Enfin, sachons bien piloter les fonds structurels pour qu'ils ne deviennent pas des facteurs de déstabilisation alors qu'ils servent justement à élever les niveaux de croissance. L'obligation commune et systématique de financement par les Etats est implicative mais peut être aussi un grand risque d'endettement non contrôlé. Surveillons bien les pays de l'Est même si, culturellement, ils semblent être de bons élèves.

Une règle d'or communautaire. Le traité européen n'était pas forcément nécessaire car des actes existaient, tout comme il n'est pas nécessaire d'inclure une règle d'or dans une constitution, sauf pour mieux se protéger et se donner bonne conscience. Mais de quoi avons-nous peur ? De certaines contraintes ? Si nous les acceptons, nous pourrions mieux les faire valoir vers les pays moins structurés fiscalement pour remplir leurs obligations. L'essentiel aussi est de faire participer les pays non euro pour montrer la cohérence de

l'effort d'investissement non forcément lié à la monnaie commune.

Une gouvernance fédérale à affiner. Contre le pouvoir, les européens aussi jouent à *sans toi*, un des plus vieux jeux d'analyse transactionnelle. A l'échelle européenne, les pays pourraient remercier une gouvernance fédérale autoritaire, leur évitant de se mettre dans des situations qui les effraient. Au contraire, ils en profitent pour se plaindre des limitations, mettre l'Europe mal à l'aise et en tirer certains avantages internes et externes. Ils en font de même envers le couple franco-allemand quand il est fort mais le critiquent aussi quand il est absent, ce qui montre bien une envie de structure, donc une envie de leadership clair, de gouvernance et de fédéralisme.

Les règlements, directives, décisions, réglementations européennes à appliquer en droits nationaux ne sont-ils pas déjà le fruit d'un fédéralisme ? Pourquoi ne pas compléter naturellement ce dispositif par un vrai pouvoir politique avec un président élu directement ou indirectement par les citoyens, un Conseil permanent, avec un Parlement européen et des Parlements nationaux encore plus affirmés. Il pourrait tirer parti de cette monnaie forte et prendre certaines décisions de raison, plus que techniques et juridiques élaborées pour l'instant dans un grand lieu administratif qui ne donne pas envie qu'on s'en préoccupe.

Une banque centrale fédérale. La mise en place de la Banque Centrale Européenne (BCE) a été progressive comme pour les Etats-Unis. Nous voyons apparaître une véritable banque fédérale qui dicte le fonctionnement aux autres banques nationales pour respecter une seule politique monétaire. Elle peut leur donner heureusement aussi, comme récemment, un certain soutien en annonçant notamment, d'un coup de baguette magique, qu'elle va les soutenir sans faille.

Par ailleurs, il est désormais institué que la BCE peut aussi intervenir pour les Etats. Soit elle est donc forte et peut émettre des obligations au profit des Etats, avec des garanties sur les réserves en or des banques centrales, soit il y a un problème pour notre avenir.

Euro-obligations : un ciment commun d'engagements limités. La fragilité de la zone euro est donc réduite de par la disparition des risques de volatilité, assurant désormais une certaine stabilité économique et budgétaire, toute chose égale par ailleurs.

Il est de plus déjà démontré que l'option d'une gouvernance fédérale semble être engagée, même si non affichée, pour franchir un nouveau stade de consolidation.

Désormais, la suite logique de l'effet de confiance partagée serait de créer des obligations européennes utilisant une dynamique financière commune. Elles permettraient de combler certaines failles de fonctionnement et de structure

mais surtout de mieux partager l'idée de travailler ensemble au travers d'investissements de croissance.

La BCE vient de se voir désormais attribuer la possibilité d'intervenir pour les dettes souveraines des Etats. Cela réduit de facto aussi son indépendance tout en conservant le pouvoir sur les banques nationales. Mais elle peut du même coup aider à trouver des solutions pour que les Etats n'empruntent plus sur les marchés, afin de financer leurs charges de fonctionnement ou rembourser leurs emprunts plutôt qu'aider les régions, mais plutôt sur des mécanismes sains. La BCE a évité en 2008 une crise sans doute plus grave qu'en 1929. Faut-il éviter de le dire comme quand la police déjoue nombre d'attentats sans que la population ne le sache ? Nous avons traversé tant de séismes sans rompre qu'il n'est pas concevable de le faire maintenant.

Le juste retour attendu par chaque Etat au regard de ses engagements et de ses attentes, sera en évidence plus facile à voir dans des investissements communs de croissance que sur des investissements structurels. Il pourra être mesuré en fonction du poids des réserves, voire indexé à la valeur des pondérations de voix des prises de décision du Conseil. Les grands pays reviendront peut être sur le peu de poids attribué aux petits pays. L'exemple de l'OTAN, et de ses mécanismes financiers, qui n'est pas que militaire, mais également industrielle, pourrait encore une fois être opportune en terme de retour d'expérience pour l'intégration européenne.

Les obligations peuvent également sauvegarder la politique des fonds structurels. Partie intégrante de la politique intérieure et extérieure de l'Union, ils permettent de créer le ciment commun par le haut. Ils semblent bien fonctionner mais ont néanmoins précipité l'emprunt par la coparticipation demandée aux Etats. Nous avons réussi la reconstruction après guerre, il faut désormais réussir cette nouvelle construction sans oublier personne (200 G€ sur 7 ans). Il faut également de concert augmenter le budget de l'Union qui n'avoisine que les 2/3 de celui de la France.

Les Européens doivent encore mieux apprendre à travailler ensemble et arrêter de se diviser. Tant que l'Europe fonctionnera par amalgame de blocs, cela ne marchera pas. Elle doit créer une identité et une prise de conscience collective. Nous n'en sommes plus à l'Europe de la crainte des canons. Souvenons nous que nous étions en avance sur le calendrier du traité de Rome certes grâce à l'envie des marchés à se découvrir.

Certains diront que le Fonds Monétaire International (FMI) se permet d'apprécier la santé de l'Europe quand il peut facilement annuler une dette africaine. N'oublions pas que le FMI est intervenu pour le Mexique en 1995 et qu'il a su nous aider à compenser la crise asiatique de 1997 puis russe de 1998. Annuler tout ou partie de la dette pourrait sans doute maintenir cette interdépendance énoncée entre les grands blocs et permettre aux entreprises et aux ménages d'aller de l'avant.

Mais peut-être y a-t-il une certaine incohérence avec le poids actuel de l'euro. Cela démontre bien que ce n'est pas l'euro le problème et encore moins la santé des banques qui savent bien jouer les victimes mais qu'il faut aussi ménager sans forcément couvrir leurs dettes de jeu.

Le Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) est un genre de FMI européen. Ce fonds mutualisé est bien pour l'instant une garantie non dépensée qui permet de cautionner en cas de problème et sans passer par l'émission de bons échangeables sur les marchés, comme quand les entreprises ou les particuliers cherchent caution pour obtenir un découvert ou emprunter. Il n'était pas forcément compliqué à établir sachant que le capital de la BCE est détenu par les banques nationales de la zone euro (près de 2 milliards pour la France, l'Allemagne et l'Italie) et en moindre partie de la zone non euro et donc que ce système existe déjà.

Mais sommes nous certains que les coffres sont pleins avec la valeur annoncée ? Pourquoi ne pas vraiment matérialiser cette garantie avec une recette qui a déjà fonctionné sur la base d'un sous-jacent solide et non contagieux ni contaminable ?

Une garantie « or » solide et sécurisante. La meilleure façon de se rassurer est d'emprunter en fonction d'une capacité financière commune et bien réelle mais pas comme le banquier qui prend votre bien en garantie sans trop regarder les ratios de réalisme de votre projet, étant donné qu'il peut se rembourser sans risque. Les émissions d'obligations doivent se faire avec

honnêteté sur des projets identifiés, mesurables, raisonnables, réalistes, réalisables et déterminés dans le temps (SMART).

Un des moyens d'accéder à cette réelle capacité financière est de pouvoir la contrôler régulièrement comme peut l'être l'or. Il ne s'agit pas d'une nouvelle convertibilité de la monnaie. En termes de clin d'œil, ne parle-t-on pas de... règle d'or ? Nous avons l'outil, les structures et la gouvernance, qu'attendons-nous ? Les pays, surtout les plus riches, ont peur de partager et les pays les plus décalés ont de grands efforts de processus à réaliser. Nous devons prendre des décisions politiques permettant une nouvelle maturité. Cela me fait penser aux pièces de rechange aéronautiques militaires où l'italien ne veut pas réutiliser une pièce allemande.

La théorie des cycles n'empêche pas de rebondir, bien au contraire en sachant analyser le passé. Elle ne doit pas faire oublier que le mécanisme des marchés issu des hommes et de l'activité peut être contrôlable. La crise de 1929 s'était subitement arrêtée et la confiance retrouvée quand il fut décidé de ne conserver que les banques saines. Plus tard, la séparation des banques par nature aux Etats-Unis, puis en France avec le Général de Gaulle, cloisonna les risques. Mais dans les années 80, les banques prirent l'initiative de fusionner à nouveau leurs activités de prêt et de spéculation avec les dégâts que l'on sait. Aujourd'hui tout le monde s'accorde sur cette nécessaire nouvelle séparation. Pourquoi ne pas non plus revenir à une sécurisation sur l'or mais cette fois en dehors de la monnaie ?

Les prêts accordés aux particuliers américains étaient une avancée politique où tout le monde pouvait emprunter mais hélas sans regard de viabilité suffisants alors que les ratios existent. Les banques savaient que la moitié des propriétaires ne pourraient payer et ont transformé en revendu leurs créances par titrisation en mélangeant leurs titres avec d'autres, comme mettre une pomme pourrie dans un panier. L'apparition des options et des marchés organisés n'arrangea rien, surtout quand les banques misaient sur la défaillance de leurs clients, connaissant leurs risques, avec des gains illimités comme il fut fait également sur la Grèce. Ce mécanisme de contagion ne peut exister avec une valeur franche, tangibles, irrémédiable et refuge comme l'or.

Comme l'avancait Schumpeter et sa théorie de destruction créatrice, le capitalisme sera-t-il destiné à disparaître du fait de son succès, comme la glaciation apparaîtra à cause du ... réchauffement par l'arrêt du tapis roulant marin, ceci à cause d'une désalinisation de l'eau provoquée par la fonte de la banquise ? Certes l'image de l'or n'est pas de nos jours synonyme de croissance. Mais pourquoi ne pas reprendre la synthèse néo-classique incluant une démarche keynésienne régulée et justifiée pour redonner confiance ?

Le Grand vide du discours de Barack OBAMA pour l'Europe (nov. 2012)

Barack Obama a donc retrouvé son siège de leader responsable des Etats-Unis fédéraux d'Amérique. Son discours était attendu. L'Europe ne s'y est pas retrouvée. N'est-elle plus stratégique ? Veut-il faire oublier que la dernière crise que nous avons supportée vient des Etats-Unis ? Son regard se tourne désormais vers la Chine pour affirmer un certain pouvoir face à cet éveil qu'avait prévu Alain Peyrefitte. Profitons-en pour prendre également position et travailler sur notre unité de fonctionnement et de développement. Le jeu du « sans toi » est terminé, c'est le moment de nous prendre en main, sans le lien américain, sur notre propre modèle fédéral sur cinq grands thèmes principaux.

Gouvernance. Les Américains voient l'Europe avec leurs lunettes et ne comprennent pas pourquoi les distances sont si difficilement franchissables et pourquoi les décisions sont longues à prendre. C'est peut-être une cause de détachement. Sachons tirer profit des éléments de fédéralisme soulevés lors de la campagne présidentielle américaine sans forcément copier leur modèle et en affirmant notre identité avec la force de nos régions et des nos Etats. Sachons consolider nos règles de fonctionnement avec une vraie cohérence stratégique et opérationnelle.

Economie et fiscalité. La Chine a remplacé le Japon comme grand argentier mondial, et a remplacé la France en Afrique au Tchad pour l'agriculture ou en Algérie pour les Bâtiments et les Travaux Publics. L'intelligence économique européenne doit affirmer la qualité de ses produits, protéger son économie interne avec des droits de douane pour redonner une confiance qui garantira sa monnaie. Les liens transatlantiques, comme avec ceux des autres grands blocs, doivent être forts mais interdépendants car il s'agit d'une guerre économique permanente. L'euro peut désormais s'affirmer comme monnaie de référence pour le pétrole mais aussi les autres marchés énergétiques qui vont bientôt de plus en plus emprunter la route maritime nord suite à la fonte des glaces.

Energie. Les Etats-Unis d'Amérique viennent de déclarer qu'ils deviendraient indépendants énergétiquement grâce à leur gaz de schiste. Sachons affirmer notre indépendance énergétique par l'assemblage de nos politiques et de nos ressources avec une indépendance vis-à-vis de la Chine sur le solaire. Sachons aussi valoriser les énergies de tout le continent en nous rapprochant de la Géorgie mais aussi de la Russie.

Industrie. La recherche est primordiale et européenne depuis longtemps par ses programmes collaboratifs. Elle doit l'être aussi dans les domaines stratégiques comme nous avons su le faire dans l'aéronautique. L'Amérique a assez aspiré nos

budgets de défense européens et de recherche pour construire un avion militaire sans logique marketing. Une vraie politique industrielle doit désormais aller au-delà de la recherche avec un vrai protectionnisme.

Défense et diplomatie. La pensée étasunienne se tourne désormais vers l'Asie avec déplacement de troupes et de porte-avions. C'est le moment de mieux considérer l'OTAN comme vecteur d'intégration européenne pour mieux faire entendre nos différences comme nous avons réussi à la faire pour les négociations de projets industriels comme l'ACCS. Certes « si les Ricains », sauveurs du monde, « n'étaient pas là », nous aurions peut-être réglé autrement nos affaires européennes en 1918 et en 1945. Mais nous pouvons aussi considérer que leur dette est éternelle envers la France et le Royaume Uni qui les ont créés, combattus ou sauvés en leur temps. Sans casser l'OTAN, qui conserve sa justification dans ce monde dangereux, la défense européenne doit être désormais réelle et non de circonstance. Elle ne doit plus être considérée comme une variable d'ajustement américaine. Les écarts de confiance de la Pologne et de ses voisins peuvent être compris avec les plaies toujours présentes d'avant guerre qu'ils savent nous exprimer. Ils les oublieront peu à peu si nous nous montrons forts ensemble et en ne parlant diplomatiquement et militairement que d'une seule voix.

Prix Nobel de la paix : une prise de conscience pour l'Union européenne (déc. 2012)

Ce prix Nobel de la paix rappelle nos origines et le fait que les Communautés, désormais l'Union, sont nées pour faire taire les canons en maîtrisant notamment le charbon et l'acier. Les avancées désormais économiques ne doivent pas pour autant oublier l'Europe de la défense car ce monde reste dangereux. Ce jour est historique pour l'Europe, ses nations et ses territoires, son identité et ses valeurs multiples, différentes mais combien fortes une fois réunies. Mais au delà, comme le souligne le président du parlement européen, ce Nobel est celui de tous les citoyens de l'UE. Ce prix n'apparaît pas pour nous détourner de la crise mais pour nous donner confiance et nous rappeler les fondements des pères et visionnaires de l'Europe. Il doit aussi faire modèle dans le monde entier.

Nous sommes toutes et tous concernés par l'avenir de l'Europe, de ses nations, de ses régions et de son identité. Nous sommes concernés par l'avenir de ses peuples, de ses produits et de ses richesses. Nous bénéficions tous les jours des fruits de la recherche technologique désormais également axée sur les hommes, les idées et les infrastructures. Nos entreprises et surtout nos PME peuvent trouver dans l'Europe un lieu de soutien et d'accompagnement par le Small Business Act. L'Europe sociale et de l'éducation progresse à grands pas. Nous sommes conscients des forces mais également des

faiblesses de notre espace face aux opportunités et aux menaces mondiales, mais également internes.

Que de chemin parcouru en si peu de temps, depuis cette volonté initiale politique mais humaine et réaliste de faire taire la guerre, bien vite transformée dans une dynamique économique et peu à peu financière, sociale et fiscale, preuve d'une certaine nature européenne qui attendait d'éclore et qui peut se montrer forte pour affronter les crises. Il reste encore certaines tâches à accomplir pour consolider une maison Europe abritant des peuples et des nations qui doivent apprendre à travailler ensemble pour créer une identité forte et interdépendante de par leurs différences. Mais veillons à une identité voulue avec une organisation comprise, acceptée, cohérente et maîtrisée propice à un développement serein, remarquable et enviable.

Quelle politique énergétique ? Interview – Emission Euromatic – Radio Campus - Université de Bourgogne (dec 2012)

Contexte : Le gouvernement français travaille actuellement sur une idée de « communauté européenne de l'énergie », proposée par François HOLLANDE. D'après les prévisions, la demande énergétique mondiale pourrait doubler d'ici 2050. La

France, comme d'autres états européens, s'engage donc sur la voie de la transition énergétique. Un projet de loi est en préparation pour septembre 2013.

- Le projet est en adéquation avec la directive de la commission européenne (efficacité énergétique), dont l'objectif est de réduire les consommations énergétiques de l'UE de 20%, grâce à la production d'énergies renouvelables. A votre avis, cet objectif est-il réaliste ?

F. Charles : Parlons déjà du contexte et des réalités. La consommation augmente mais non forcément en fonction de la population que certaines études multiplient certes par deux en 2050. Nous rentrons dans le tout électrique, nous savons faire la différence entre production et productivité, le prix de l'électricité augmentera jusqu'en 2030, voire davantage à cause de l'amortissement non atteint des énergies renouvelables mais également du coût de l'EPR. Nous avons des objectifs écologiques pour répondre aux engagements de Kyoto, notre dimension économique sociale s'accroît, notre comportement éthique se développe avec des notions de compensation carbone. Mais il faut aussi produire plus, innover et vendre en pleine problématique budgétaire. Pour revenir à votre question, de quoi s'agit-il ? Parle-t-on de l'objectif français ou de l'Union ? Je rappelle que l'objectif de réduire de 20% était d'abord inscrit pour 2020 sur les énergies dites primaires avec, en France, le plan Réglementation Thermique Énergétique (RTE) 2012. Cette réduction n'est pas

liée uniquement à la production d'énergies renouvelables. Il convient d'avoir une vision globale et ne pas confondre l'objectif et les moyens à adopter pour y arriver. L'accord entre le Parlement et le Conseil oriente les efforts sur la rénovation des bâtiments publics, la réalisation d'audits énergétiques, la mise en place de mécanismes financiers, l'incitation des services énergétiques à être plus performants et moins chers. Il convient de diversifier nos sources pour être notamment bon élève face aux objectifs de Kyoto et la décarbonation qui n'est pas un mot très approprié. Il faut accroître la R&D, véritable force motrice de l'Union pour être en accord avec le traité de Lisbonne pour faire de l'Europe « l'économie la plus compétitive du monde ». Il faut développer l'énergie positive des bâtiments même pour les anciens rénovés comme nous y pensons pour certains projets hôteliers. Il convient de réduire la dépendance énergétique de l'Union pour ses approvisionnements et sa technologie, comme par exemple sur les machines à découper les plaques photovoltaïques et ne pas être dépendant de la maintenance chinoise. Je connais bien le sujet, ayant été impliqué trop tardivement dans l'essai de sauvetage d'une entreprise Cote d'Ivoire liée à cette production. Il convient de réduire les coûts et dépenser moins pour tenir les objectifs budgétaires affichés.

- Quelles influences peuvent avoir, selon vous, les institutions européennes dans la transition énergétique des états membres ?

FC : Qu'appelle-t-on transition énergétique ? Est-ce être contre le nucléaire ? Je vous pose la question. La transition énergétique est-elle le passage obligatoire vers l'écologie ? Ne pouvons-nous pas mieux atteindre les objectifs écologiques avec un nucléaire moins couteux et moins polluant même s'il présente des risques uniquement en cas de défaillance ? Cette transition n'est pas forcément la même pour tout le monde. La transition énergétique de l'Europe n'est pas un assemblage de politiques locales mises bout-à-bout. Faut-il suivre l'exemple de l'Allemagne qui doit désormais se rabattre sur le charbon, même si de moins en moins polluant, en abandonnant ses 24% d'énergie nucléaire ? Je rappelle que l'Allemagne vivait aussi avec de l'éolien pour 6%, du gaz pour 14% et du charbon pour 41%. Et faisons attention à toute solution écologique si elle n'est ni productive, ni raisonnée, ni raisonnable. En reprenant les termes de Luc Oursel, je dirai volontiers que nous devons rendre les énergies renouvelables productives et efficaces. Les institutions européennes ont effectivement un rôle à jouer. Le système existe et repose sur la subsidiarité avec une certaine forme d'harmonie plus ou moins contraignante. On remarquera que la Commission a établi une directive et non un règlement. Il faudrait achever le système fédéral technique et réglementaire par une gouvernance

politique forte afin de pouvoir organiser les ressources, les choix, leur prix, leur emploi à l'intérieur de l'Union mais aussi face à ses clients, concurrents ou fournisseurs. Une vraie politique énergétique doit s'installer comme dans bien des domaines. Les institutions peuvent définir un cadre de travail. Airbus a fait l'Europe mais avec le cadre qu'elle lui a donné. L'énergie est aussi sensible que la défense et l'alimentation. Les institutions peuvent orienter la possible segmentation des choix à adopter pour que tous les pays soient plus forts ensemble avec leurs ressources propres. Les institutions peuvent aussi donner des moyens communs pour des solutions d'interdépendance comme par exemple sur l'exemple cité avant avec la Chine.

- L'Allemagne est à ce jour le pays le plus avancé dans sa transition énergétique. Elle est l'une des premières productrices d'énergie solaire et éolienne en Europe, elle est sortie du nucléaire et utilise des technologies avancées telles que la méthanisation, ou la micro-cogénération. Dans le contexte de crise et d'endettement actuel, la France peut-elle parvenir aux mêmes résultats ?

FC : j'en ai déjà largement parlé et vous retourne la question : l'Allemagne, épinglée désormais par les pays « propres » du nord, va-t-elle s'en sortir en terme d'énergie et de pollution ? Mais vu l'exploit de la digestion de l'Allemagne de l'Est, on peut sans doute lui faire confiance. Je rappelle que les objectifs sont multiples : réduire les couts, la

consommation, les rejets mais aussi la dépendance. Passer à une dépendance nucléaire de 75 à 50% mais en conservant la même production est une bonne gestion si elle est maintenue dans le temps. Le mix énergétique doit sans doute être la règle en considérant une Europe prenant en compte les énergies de chaque pays. S'agissant de la méthanisation, nous avons moins de projets qu'en Allemagne et nous privilégions le digestat quand l'Allemagne qui fait pousser des céréales pour faire de l'énergie. Mais ne faudrait-il pas changer les règles ? Vous n'avez pas parlé de la pile à combustible, un des vecteurs le moins polluant, sur laquelle la France a « levé le pied » alors que l'Allemagne la développe dans ses trains, ses voitures et ses sous-marins même si elle abandonne ses centrales. Quant à la crise et l'endettement, la France n'est pas si mal en point que cela et il faut arrêter cette sinistreuse spéculative. Et nous pouvons dire merci à l'Euro.

- Quels sont, d'après vous, les éléments d'une politique d'intégration énergétique européenne efficace ?

FC : Cette phrase comporte beaucoup de mots importants : politique, intégration énergétique, européenne et efficace. Employer le terme d'intégration revient à considérer la filière. Il faut aussi parler de segmentation. Cette « communauté européenne de l'énergie » est défendue par l'IRCE depuis longtemps et un de nos groupes de travail prochain œuvrera sur la politique énergétique. D'autres organisations, comme « Confrontations Europe » de PH Herzog, qui a écrit sur le

pacte européen de solidarité énergétique, s'y sont penchés mais peut être trop sur le volet de la décarbonation. Les éléments sont en fait repris dans la feuille de route 2050 qui sous-entend une notion de fédéralisme sous-jacente nécessaire pour engager une vraie politique car commune, pilotée et avec un budget. Les objectifs potentiels, retenus après le filtre des réalités, doivent être mesurables, accessibles, réalistes, réalisables et déterminés dans le temps. Il s'agit d'efficacité énergétique, d'augmenter les sources d'énergie renouvelable, d'augmenter la recherche et développement et l'innovation, l'éco-conception, la déconstruction, régler les lacunes structurelles, augmenter les capacités de stockage, accroître la sûreté et la sécurité, établir des relations internationales dans le domaine de l'énergie, accroître l'ingénierie et les solutions financières existantes mais dans une prise de conscience collective, au-delà du couple franco-allemand. Je terminerai par une belle histoire. L'Allemagne a été semble-t-il sensibilisée à l'écologie en 1966 le jour où une baleine blanche, surnommée Moby, avait remonté le Rhin pendant 4 semaines jusqu'à Bonn. Le Bundestag interrompit ses travaux pour aller la contempler. Les parlementaires comprirent ensuite qu'il s'agissait en fait d'un message car autant elle s'appliqua à mettre beaucoup de temps à se faire bien remarquer et s'arrêter exactement devant ce lieu symbolique, autant elle ne mis que peu d'heures pour ensuite regagner la mer. C'est ce genre d'électrochoc, comme celui du

prix Nobel de la paix, dont l'Europe a parfois besoin comme souvent toute organisation riche et complexe.

Achevons l'édifice du fédéralisme européen

(déc. 2012)

A l'heure des élections américaines qui font ressortir le thème du fédéralisme, la discussion sur le modèle européen revient souvent à l'ordre du jour. Ce thème semble tabou. MM Mitterrand, Monnet et Delors étaient fédéralistes quand MM de Gaulle et Chirac ne l'étaient pas tout en étant européens. Où était donc la différence ?

Mais qu'en est-il vraiment ? Savons-nous vraiment ce que signifie fédéralisme ? Quel est le vrai objectif à atteindre mais aussi quels sont les enjeux et les freins ? Quelles sont les réalités et l'option réaliste, réalisable, certainement mesurable, déterminée dans le temps qui semble déjà être prise ? De quels degrés de dépendance s'agit-il ? Sommes-nous des tailleurs de Pierre ou des bâtisseurs de cathédrale ? La théorie des organisations de Berne nous sera également précieuse.

Options fédérales ou confédérales : Quelles différences ? Détrompons-nous. Le fédéralisme ne dicte pas tout. Une fédération est une association de plusieurs Etats en un Etat Unique mais avec un système politique fondé sur le partage des compétences législatives, juridiques et

administratives entre un gouvernement central et les gouvernements des Etats fédérés dans un principe de subsidiarité. Il existe donc un partage de souveraineté et une imbrication entre d'une part les compétences d'un « chapeau », plutôt dans l'économie générale, la défense, la diplomatie et d'autre part celles des territoires.

Dans une confédération, les Etats conservent leur souveraineté mais sont associés et soumis à un pouvoir central. Le droit international énonce que les Etats-membres d'une confédération demeurent des Etats alors que c'est l'Etat fédéral qui dispose de ce statut.

Les modèles extérieurs connus. Aux Etats-Unis d'Amérique, à constitution fédérale, chaque Etat est libre de son budget, les taxes sont différentes, l'enseignement est même différent, la justice est cloisonnée, la peine de mort est reconnue ou non alors que nous avons souvent l'impression d'un grand bloc homogène. Les Etats-Unis fonctionnent par un pacte constitutionnel avec des actes libres et volontaires des Etats, ce qui est différent d'un ordre multilatéral. Le Canada est une fédération tout comme l'Australie. La Chine fonctionne avec des régions autonomes en dehors des éléments de souveraineté que sont notamment la défense, les relations internationales, l'immigration et l'économie générale.

La Suisse est une Confédération Helvétique. Si les Etats sont souverains, on voit mal un canton suisse aller cependant représenter sa voix haut et fort dans le monde mais il le peut.

La Communauté des Etats Indépendants (CEI) n'est ni fédérale, ni confédérale.

Qu'en est-il actuellement pour l'Union Européenne ?

L'Allemagne vit l'Europe fédérale tous les jours et curieusement, semble ne pas pousser au fédéralisme européen. Aurait-elle quelque chose à perdre comme nous le verrons plus loin ? L'Espagne est souveraine mais avec des régions autonomes. Le Royaume-Uni est souverain mais comme son nom l'indique, est voué à laisser une identité à chacun de ses pays, ce que l'Ecosse revendique à nouveau mais jusqu'à quel niveau ? Qu'en sera-t-il de la Catalogne espagnole ?

Remarquons un parallèle très simple lié au sport qui sert souvent à comprendre le monde : l'équipe de football d'Ecosse peut très bien affronter la France ou l'Angleterre en coupe d'Europe ou du monde mais il n'y a qu'une seule équipe d'Allemagne ou des Etats-Unis, tout comme de Suisse mais le canton genevois pourrait pourtant avoir son équipe ... mais ils ne sont pas dans l'UE...mais Israël non plus d'ailleurs et pourtant elle joue la coupe d'Europe, comme la Turquie ! Vous suivez ? Etonnant non ? Mais revenons dans le sujet.

L'Europe s'est construite par les traités et par la volonté des Etats. Elle peut se poursuivre pas une constitution et la volonté des citoyens. Pour les juristes, les traités peuvent faire office de constitution mais pour les constitutionnalistes, une constitution suppose un pouvoir constituant avec un organe élu et représentatif

Nous parlons de « pactes » pour donner envie et prise de conscience plutôt qu'imposer. L'Union fonctionne sur le principe de subsidiarité avec les Etats selon un principe fédéral.

Le droit européen engage les Etats qui fonctionnent sous le couvert d'actes constitutionnels que sont les traités, les règlements (quasi lois) ainsi que les directives, décisions, et recommandation applicables directement ou avec adaptation, donc sous un principe fédéral. « Les dispositions nationales doivent être remplacées par un acte de l'Union lorsqu'un texte détaillé commun à tous les Etats membres est nécessaire, dans le cas contraire, il faut dûment tenir compte des ordres juridiques nationaux » (voir l'ABC du droit de l'Union européenne, Office des publications). Le système juridique fédéral permet de niveler les aspects économiques, sociaux et désormais écologiques (REACH) différents ou inexistantes entre les Etats sans intervenir plus que nécessaire et avec subsidiarité dans les ordres juridiques nationaux. Même dans le domaine de la défense et de la sécurité, l'article 296 cherche à être gommé avec une directive relative à la coordination des procédures de passation de certains marchés de travaux (...) Enfin, l'union agit en régulation de la concurrence des entreprises en limitant même les aides d'Etat. Qu'est-ce donc sinon un système fédéral ? S'agissant de la finance, chaque banque centrale nationale met en œuvre sur son territoire une politique monétaire unique, donc l'Union dispose déjà d'un

système de banque fédérale. Enfin, la Pologne vient de refuser l'Interruption Volontaire de Grossesse, comme certains Etats américains sans que la commission ne s'en mêle.

En fait, le fédéralisme existe déjà dans les aspects tels que financiers, économiques et juridiques que s'est donnée l'Union pour la liberté de circulation des biens, des personnes et de sa monnaie. Mais l'Union ne porte pas encore son « chapeau » fédéral dans les domaines clés qui justement donnent légitimité à ce concept et une vraie dimension politique au-delà que technique et juridique.

Un regard courageux doit être désormais porté sur les éléments sensibles des anciens 2° et 3° piliers de Maastricht que sont la diplomatie, la défense, les relations extérieures mais également les politiques fiscales et sociales, qui sont les plus regardées par la population. Elles seront peut-être les éléments de stabilité. A cela rajoutons de vraies politiques industrielle et énergétique avec un fort effet de levier de travail potentiel en commun. Il convient désormais de travailler pour terminer l'édifice dans une gouvernance claire. Cela me rappelle les négociations industrielles à l'OTAN, véritable vecteur d'intégration européenne, où les techniciens continuaient à avancer en espérant que nous allions parvenir à trouver les éléments de facilitation politiques.

Europe des nations ou des régions ? Une évidence est en place : la dynamique est plus efficace entre région qu'entre Etats. Il est plus facile d'appliquer des retours d'expériences de

façon chirurgicale. Les citoyens sont curieux de l'Europe sur le terrain. Toute chose égale par ailleurs, les régions ne sont pas forcément des contre pouvoirs car elles établissent des plans stratégiques qui remontent au niveau national pour être validées ensuite par la DG région qui s'en sert pour attribuer notamment les fonds structurels chargés de mettre à niveau les pays le plus démunis. Les fonds sont ensuite attribués aux régions par l'intermédiaire des préfetures avec demande de participation quasi systématique des collectivités. La commission a pour rôle d'instruire mais ensuite de contrôler. Mais sommes-nous en mesure de définir de vraies politiques de développement avec peut-être des règles adaptées pour éviter certains déséquilibres ? Et si nous nous en inspirions pour la recherche en France ?

On voit donc bien aussi un élément qui avance sur le terrain en attendant que la strate « étatique » soit accordée. Il manque le « chapeau » fédéral des nations et pourquoi pas une refonte du processus. En termes de clin d'œil, en France jacobine, la LGV Est est une forte avancée car elle relie des régions d'Europe sans passer par Paris. En terme de management, je prendrai volontiers la notion d'équipe performante des régions et des nations avec un chapeau européen « porteur de sens » qui n'intervient que pour réguler le cap. L'impression donnée est que cela fonctionne déjà mais sans les mêmes porteurs de sens et c'est toute la différence.

Mais peut-être faut-il une Europe des régions conservant les identités d'Etats – nations selon les mots de Jacques Delors ?

Un objectif stratégique clair pour l'Union. L'objectif est clair : placer les citoyens dans une situation de vie optimale. L'histoire des relations monétaires a démontré la nécessité de stabilité des blocs. Elle valide les éléments de l'ancien premier pilier de Maastricht, qui peuvent néanmoins être aménagés de politiques protectionnistes. Le Buy European Act comme le Buy Energy Act, avec leurs règles financières et fiscales, seront de vrais éléments de renforcement de l'identité intérieure. Mais un vrai courage doit être mis dans la politique sociale, apparue lors du premier essai de constitution, comme dans la politique fiscale d'imposition des entreprises. S'agissant de la TVA, chaque Etat peut conserver la sienne, sans impact sur les ventes ou les importations car un Français paie la TVA française même si le produit vient de Roumanie. Pour autant, il est possible d'analyser la mise en place d'une *fourchette*, comme autrefois dans la monnaie.

Une structure faite de sous-groupe mais dans une dynamique commune. Avec un clin d'œil footballistique, il n'est pas forcément question de créer une équipe d'Europe A et une équipe B. Certains veulent se contenter de la zone Euro. C'est une option saine pour consolider mais même à l'intérieur de cette zone, des sous-groupes peuvent être imaginés.

En effet, si les fonds structurels sont là pour aider les pays rentrants à se mettre à un certain niveau, il est possible

d'imaginer des sous-groupes qui accèdent à l'optimisation par paliers de consolidation. Comme dans un processus qualité, la Grèce, la France, l'Estonie peuvent par exemple voir des référentiels différents en fonction de leurs réalités propres, du moment où ils produisent un résultat attendu. Nos marchés publics ne peuvent imposer à une entreprise d'être ISO 9001 mais peut accepter un système équivalent. Il peut en être de même en Europe. Il s'agit donc surtout encore d'éléments techniques de subsidiarité bienveillante fédérale mais avec intervention potentielle normative du « chapeau » si aucune évolution, risquant de fragiliser l'édifice global, n'est réalisée sauf à quitter l'édifice. Gare aux « fédéraux » quand ils débarqueront, comme le connaissent les Etats-Unis. Mais ne connaissons nous pas déjà cela dans notre république jacobine, même décentralisée depuis 1982 ?

Au même titre qu'il faut éviter toute contamination des zones saines, il est toujours nécessaire de surveiller également les pays les plus forts afin qu'ils n'entraînent pas non plus les autres dans leur possible chute insoupçonnée. Enfin, une véritable analyse de risque doit être menée sur les actions structurelles et de recherche avec actions de consolidation à la clé.

Un leadership élu et reconnu. En matière de leadership, et en reprenant la théorie des organisations, on peut identifier les leaders « responsables » que sont le Conseil européen des chefs d'Etats. C'est le maintien de la flamme et non le pouvoir

qui tourne tous les 6 mois. Nous en verrons les limites plus loin. Les leaders de processus sont en définitive le conseil des ministres et les parlementaires. Le leader opérationnel est le Président de la Commission. Le leader Evhémère est le conseil. Le leader psychologique est la Cour de Justice. Cette représentation tournante est plutôt confédérale que fédérale car chaque pays prend alors une certaine importance, ce qui n'empêche pas les autres de montrer leur tête. La seule personne vraiment connue est le Président de la Commission européenne. Un vrai fédéralisme d'une vraie identité européenne nécessiterait une représentativité forte d'un président et de ministres élus, représentatifs et reconnus. Quant au style de leadership, la démocratie ou le dirigisme bienveillant, avec un chef et un dialogue permis entre les parties, est une des conditions du maintien des liens.

Sans doute faudra-t-il un régime présidentiel avec une seule tête exécutive forte comme aux Etats Unis ou avoisinant comme dans les Etats monarchiques, ou en Italie et en Allemagne plutôt qu'un double exécutif, comme en France et dans les pays de l'Est, afin d'éviter les cohabitations improductives.

Un vrai budget représentatif dans une vraie gouvernance. Le budget de l'Union est composé de ponction sur la TVA, sur le PIB et sur des droits de douane. L'argent existe mais est dilué dans le temps et très contrôlé. Le système fonctionne mais il est en fait peu doté. Il équivaut aux 2/3 de

celui de la France, n'a pas de poids réel et est donc fédéral par subsidiarité. La PAC en est le premier poste. On trouve des financements directs ou indirects à travers des programmes ou des fonds mais avec des plans à 6 ans et même des budgets spécifiques pour les PME. Tout le monde dit « qu'il y a de l'argent à Bruxelles », y court et se trompe de logique car l'Union veut que « cela soit bon pour l'Europe ».

La Commission s'émeut des aides d'Etat qui peuvent fausser la concurrence. Un vrai fédéralisme pourrait faire en sorte que ce soit l'Union qui investisse directement dans les entreprises stratégiques. Cette vision n'est pas partagée par tous et seul un vrai pouvoir politique durable plus de 6 mois pourrait engager cela. Mais ne le fait-elle pas déjà à travers le Fonds Européen d'investissement en plus de la Banque Européenne d'Investissement ? Une fois encore, il serait bon d'imaginer désormais certains sous-groupes de modalités d'investissement.

Une identité fédérale européenne forte de ses différences. L'Europe vit un déficit de citoyenneté et souffre de légitimité démocratique. La vision européenne n'est pas un copier-coller des identités et des aspirations de chaque pays mises bout à bout. Elle est le résultat de ce qui sortira de l'alambic de ce "qui est bon pour l'Europe". Nous n'avons pas tous les mêmes lunettes. Coutumier des programmes en coopération, je sais qu'un allemand, un français, un britannique et un polonais n'entendent pas tous le coq de la

même façon et ne travaillent pas de manière identique. Mais quelle force quand nous savons être complémentaires à la fois dans nos savoirs, nos savoir-faire et nos savoir-être !

Au-delà des ses strates techniques et juridiques, l'Europe doit atteindre sa dimension stratégique et politique de prise de conscience. Le prix Nobel a été une sorte de petit miracle, comme une apparition, pour faire prendre conscience et rappeler qu'en période de crise ou d'euphorie, souvent temporaire, il en va de la survie et de l'intérêt des peuples à fonctionner ensemble sauf à préférer la guerre disparue depuis la création de l'organisme supranational de la CECA. Certes l'objectif initial d'endiguer les guerres par le contrôle du charbon et de l'acier est loin. La « carte et le territoire » ont changé, les objectifs ont évolué.

Comme dans une équipe, forte de ses segmentations et de ses différences, pourquoi ne pas valoriser et responsabiliser chaque pays européen et éviter ainsi les regains de nationalisme et qu'un trop grand fossé ne grandisse. Si les PECO ont été intégrés plus vite que prévu à cause des risques d'instabilité qu'ils représentaient aux frontières de l'Union, ils ne doivent pas non plus oublier, comme aussi la Grèce, l'Espagne ou l'Irlande, la manne financière apportée par l'Union pour leurs infrastructures. Ils ne doivent pas non plus en faire un atout pour désormais concurrencer les autres pays membres mais plutôt les autres blocs mondiaux. Mais comme dans une structure, il peut y avoir des sous-groupes.

Le modèle allemand est-il à suivre ou à compléter ? Il peut certes être reconnu dans le domaine de la finance avec la force passée de la zone Mark. Mais les entreprises franco-allemandes doivent-elles être identiques ou plutôt complémentaires ? Le couple franco-allemand semble avoir sauvé l'Europe, l'Euro. Portons nous un regard suffisant sur ce que pourrait apporter la Pologne et les nouveaux entrants ? Pourquoi ne pas mieux comprendre les revendications culturelles, financières, économiques et miser sur les forces de chaque pays ? Pourquoi ne pas créer de vraies politiques d'intégration comme par exemple sur l'énergie où un pays peut se spécialiser sur certains types de ressources ou de production ? En matière de coopération industrielle, n'oublions pas que c'est Airbus qui a fait l'Europe, certes avec un cadre d'échanges auparavant créé par l'Union. La politique agricole commune n'a-t-elle pas de politique que le nom ? La réglementation sociale, créant notamment des dysfonctionnements dans la concurrence, ne doit-elle pas mieux garantir les pays les mieux protégés ou alors ne doit-on pas trouver un juste milieu entre les hausses des uns et la baisse des autres ?

Une nécessaire acceptation de « perte de pouvoir ».

Comme dans tout type d'organisation, la plus grande crainte est la perte de pouvoir. L'Europe a appris à fonctionner pour l'instant avec des règles juridiques et économiques mais pas encore avec un pouvoir politique permanent. Il s'agit ici

pourtant d'obtenir un pouvoir commun plus fort au profit et avec les Etats-membres. Si l'Union était plus protectionniste et plus forte, les nationalismes disparaîtraient d'eux-mêmes. Les taxes sur la porcelaine doivent être politiques et non plus réglementaires après dépôt de plainte. Mais la levée des droits sur les stylos chinois n'est-elle pas politique ? Nous devons être fiers d'être européens comme le sont les étasuniens d'Amérique. Imaginons la force pour l'Europe si elle était elle-même membre permanente à l'ONU.

Certains ont peur d'une perte d'indépendance quand le but est de créer une vraie interdépendance avec peut être avec un centre de gravité différent. Certes ni la France ni l'Allemagne ne pourraient plus ensuite porter leur propre voix mais celle plus forte de l'Europe, sauf à considérer qu'il y a un duo de locomotives et des wagons. Le couple franco-allemand et les pays fondateurs sont-ils prêts à considérer ce nouveau centre de gravité au-delà des présidences tournantes ? L'article 3 de notre constitution stipule que la constitution appartient au peuple. Qu'en sera-t-il pour l'Union ? Sachons relire Tocqueville et le fédéralisme démocratique mais tout en veillant à la suprématie abusive du peuple.

La confiance passera par la défense. Nous avons fait taire les canons mais la défense reste la clé du problème. Faut-il une défense européenne de circonstance avec des matériels disparates sans un vrai budget commun ou une vraie armée qui peu à peu supplante les armées nationales ? Ayant œuvré en

interarmées sur le terrain et dans les programmes d'armement, je sais que le chemin est long.

Mais la question ne se pose plus si nous voulons achever l'édifice fédéral au-delà des plaies, des cicatrices et des règles féodales. Les trois piliers qui permettaient de cloisonner les étapes mais qui maintenaient une compétence propre des Etats, surtout en matière de défense, sont désormais tombés. Les comportements dans l'industrie de défense doivent également changer pour éviter de copier ce que fait l'autre par principe de souveraineté. La directive sur la transparence des marchés publics de défense et de sécurité, en évitant les offsets, fera peut être bouger les mentalités si nous savons aussi protéger le marché intérieur. Misons par ailleurs également sur le lien commun de la logistique.

Les « petits pays » peuvent être une clé du fédéralisme plutôt qu'une crainte. Il convient de les intégrer dans une dynamique globale comme nous avons réussi à le faire sur les projets industriels à l'OTAN, véritable vecteur d'intégration européen. Mais il leur faut du temps suite à notre abandon en 1938 et aux traces laissées ensuite. Nous devons faire le deuil d'achats d'avions américains par la Pologne mais n'oublions pas que les Etats-Unis achètent des hélicoptères français, certes avec d'énormes compensations. Pourquoi ne pas instituer des fonds structurels de défense et une DG européenne de défense ?

Comme dans le domaine financier ou sur certaines réglementations, Il est possible de créer des sous-groupes segmentés dans le domaine de la défense opérationnelle ou industrielle en terme de compétence de savoir-faire mais très dépendants mutuellement tout en laissant une certaine forme de concurrence.

Mais la défense c'est aussi la recherche commune qui est la force motrice transverse de l'Union. Le temps du X-35, véritable pompe d'assèchement de nos crédits européens pour un appareil pseudo américain sans positionnement marketing, est terminé ! Développons nos structures que sont l'AED et l'OCCAR au profit d'une vraie approche européenne.

NON à l'appel de Dijon non européen (janv. 2013)

Après mes vœux de pacte citoyens, je veux aujourd'hui m'insurger contre un jusqu'au boutisme et une attitude plutôt nombriliste de baronnie franco-française sans esprit européen. Je me suis longtemps posé la question du titre. J'aurais pu un « j'accuse ! » de Zola assassiné dans son sommeil et m'amuse de l' « appel » lancé après mon appel de juin dernier.

Cette émotion Dijonnaise, avec pétition, lancée par un élu cote-d'orien contre la réforme territoriale prévue par le

gouvernement au pouvoir, semble faire son chemin mais mériterait un certain regard.

La France, pays fondateur de l'Union, doit acquérir une dimension européenne au-delà des luttes de pouvoir et de personnes. Et si l'Europe doit atteindre une dimension politique au-delà de son fonctionnement technique actuel (voir articles sur le fédéralisme), elle ne doit pas être politicienne pour autant.

La France peut continuer à montrer l'exemple mais en considérant que le centre de gravité géographique et de fonctionnement de l'Union ont changé.

Si les départements existent en France, exemple historique d'Etat centralisé, depuis la fin du 18^e pour en fait mieux contrôler certains jeux de pouvoir locaux, la décentralisation de 1982 a voulu donner une responsabilisation territoriale à dimension européenne.

La France est le plus grand territoire des 27 pays de l'Union juste devant l'Espagne et la Suède. En dehors de France, on ne trouve cette notion de département qu'en Grèce et en Suède qui correspond en fait également à nos régions proportionnellement et administrativement parlant. La France doit désormais être en totale connexion avec le modèle européen de politique régionale et du comité des régions. Pourquoi s'émouvoir de la gestion cette fois totale des fonds par les régions ? Rien ne les empêche on plus de se parler au niveau national comme je le réclame dans la recherche. Y-a-t-il une cohérence par exemple entre les fonds sociaux du FSE

attribués à la région alors que les domaines sociaux reviennent au Conseil Général et n'en avez-vous pas assez du fossé entre collèges et lycées ? Par ailleurs, la circonscription de nord Cote d'or est la plus grande de France.

J'invite les Français et les élus à ne pas se comporter en bons petits soldats et ne pas se décrédibiliser en se basant sur des exceptions sans réelle analyse sauf peut être politicienne. Même si nous avons nos réalités, nous pouvons également évoluer sans oublier qu'une réforme assez dure, mais faite autrement, avait été engagée par la droite, notamment pour respecter le pacte budgétaire. En visionnaire européen, je dis sans détour que ce n'est pas parce que la gauche est aux commandes dans les régions qu'il faut que la droite résiste coûte que coûte dans les départements mais plutôt se demander comment reprendre les régions. On se croit en pleine théorie des organisations avec les jeux de pouvoir et de leadership quand nous avons besoin de nouvelle vision. A quel jeu psychologique joue-t-on ? Pour autant, tout en supprimant un échelon exécutif, il serait intéressant de conserver une certaine gestion territoriale dans une approche globale, comme en matière de gestion de logements sociaux, pour ne pas appliquer une règle trop comptable mais dans le bon sens, comme on le demande aussi souvent à Bruxelles via de plus le Parlement Européen co-décisionnaire. Pensez-y en 2014 ! En matière de pétition, Les Français peuvent aussi faire une action au niveau européen comme il l'est permis depuis longtemps. Peut-être prendront-ils mieux le temps d'analyser certaines réalités ...

Intervention « pour l'instant française » au Mali (janv. 2013)

L'Europe, comme souvent toute forme d'organisation, avance souvent grâce aux crises. Comme je l'ai déjà longuement exprimé dans les articles sur le fédéralisme, la confiance passera sans doute par la défense. Dans la continuité des solutions trouvées en matière économiques il peut être intéressant de profiter de l'intervention au Mali pour se poser la question du modèle fédéral à adopter et de savoir si l'Europe serait intervenue aussi rapidement, voyant le risque s'aggraver, le jour où elle changera de gouvernance. J'en doute pour demain vu le peu d'entrain des pays déjà fédéraux à vouloir y travailler.

Il n'est pas question de remettre ici en cause cette intervention approuvée très largement, insérée dans une décision du conseil de sécurité de l'ONU de décembre, même si elle s'est orientée un peu différemment devant la précipitation des événements. Il n'est pas question non plus de parler de la Mauritanie et de son échec, rappelant un peu celui des étasuniens en Iran.

Combien de personnes ont entendu pour l'instant parler de l'Europe dans cette crise ? Il est vrai que les communiqués parlent aussi d'une force africaine (Sénégal Cote d'Ivoire, Burkina...) logistique européenne (Allemagne et R. Uni) mais également américaine en logistique et renseignement. Il est

vrai que nous n'avons pas non plus entendu parler de l'OTAN mais il est vrai que les Etats-Unis sont plus orientés vers l'Asie désormais. Il a donc été sans doute plus facile de décider de cette intervention sans le veto réactif de la Russie et de la Chine. Mais n'oublions pas non plus que si l'Afrique a des minéraux, ce pays asiatique est un des premiers investisseurs en terres agricoles et n'a peut être pas envie de voir la révolte s'étendre sur la cote est. Mais peut être ne fallait-il pas en parler pour que cela avance ou à considérer que l'Europe reste donc économique et juridique ?

Qui a entendu le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, vice présidente de la Commission, et président et mandataire du Conseil «affaires étrangères», avec pouvoir important même d'initiative et promoteur de la cohérence de la politique extérieure de l'Union et de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC)? Qui a entendu le secrétaire général exécutif du Service Européen d'Action Extérieure, véritable service diplomatique ?

Peut être a-t-on considéré qu'il s'agit d'une affaire « africaine », voire française ? Même si notre pays possède des forces pré positionnées, c'est oublier qu'intervenir au Mali fait aussi partie de la politique de voisinage et de sécurité européenne pour endiguer les risques de terrorisme en Europe mais aussi de flux migratoires. Dans une interview sur France 3, le député européen Arnaud Danjean, président de la sous-

commission défense du parlement européen, est un des rares à parler de mission d'assistance militaire européenne qui devrait se déployer au Mali. Il déplore hélas une certaine lenteur dans le travail et la prise de décision même si « une certaine prise de conscience existe » sur cette zone plutôt d'intérêts français. Il est vrai que la communauté malienne est la plus importante en France.

Le Constat est qu'il faut une Europe politique avec un président élu au-delà de la nomination du haut représentant actuel. Nous devons vraiment nous poser la question d'une défense unique et permanente ou de circonstance, sachant intégrer les petits pays, au-delà de l'Eurocorps, avec des forces complémentaires et segmentées dans leurs missions, leurs identités et leurs équipements développés et maintenus par des agences remodelées et efficaces.

Union européenne : un budget « anglo-saxon » mais n'oublions pas la codécision (fév. 2013)

L'Europe n'est pas la France, ce dont on nous rappelle souvent, même si elle est née surtout de son initiative. L'Europe c'est aussi l'Allemagne et tous les autres pays. « Chacun ses lunettes ». Nous venons encore de le constater lors du vote du budget « de compromis » par le Conseil. Mais

n'oublions pas le poids désormais grandissant du Parlement dans la codécision si nous savons bien employer ses effets de levier pour voir les choses autrement.

Certains diront que les anglo-saxons ont gagné, que l'Allemagne est venue au secours de son cousin, le Royaume-Uni, champion du lobbying, dans sa demande d'écoute, qui a soutenu en retour l'Allemagne dans son discours d'austérité. Bien entendu, dans la négociation, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont laissé à la France sa meilleure solution de rechange pour préserver « sa » Politique Agricole Commune bien que l'Allemagne soit en réalité la plus grande nation agricole. On se souvient du *compromis de Luxembourg* qui confère à un Etat membre un droit de véto à l'encontre d'une mesure de l'Union menaçant un intérêt national essentiel, et qui a mis fin à la politique de la chaise vide pratiquée par la France pour la PAC en 1965. Nous verrons ce que deviendront les discussions à partir du 1er nov. 2014 avec le nouveau système de la double majorité qui entrera en vigueur avec une minorité de blocage d'au moins 4 Etats membres. D'autres diront que c'est le juste retour de flamme du rejet de l'Europe à la carte par F. Hollande, qui pourrait parfois s'inspirer des méthodes de politiques générales d'entreprises.

On peut aussi se demander si l'Allemagne n'est pas égoïste, elle qui sait très bien fonctionner dans son ancienne zone Mark avec un euro fort en venant d'enregistrer son deuxième plus fort excédent commercial depuis 20 ans, qui n'a pas de leçon à recevoir devant la digestion de sa partie Est et

son modèle social du travail que l'on peut lui envier, et qui peut se permettre de faire une pause de croissance.

Ce budget, composé de TVA, droits de douane et de contribution des Etats Membres en % du PIB, ne représente que 1% de la richesse globale des pays de l'Union, n'équivaut même pas à la moitié du budget de la France et intervient que par principe de subsidiarité sur des financements à direction des régions ou directement des entreprises à travers les fonds structurels et les programmes. La France en est le deuxième contributeur après l'Allemagne, l'Italie et le Royaume- Uni, loin devant l'Espagne, les Pays Bas, la Pologne et les autres pays. Mais elle en est aussi le second bénéficiaire essentiellement pour la PAC et non pour ses territoires ou même ses entreprises qui se plaignent tout le temps de la lourdeur administrative des dossiers à remplir. On peut en accepter les réalités sauf que le budget est voté depuis 1988 dans un cadre financier pluriannuel pour 6 ans, une sorte de Loi d'Orientation des Loi de Finances.

La balle est désormais dans le camp du Parlement qui joue un rôle croissant dans la codécision et qui peut proposer des solutions constructives comme par exemple une sorte de révision annuelle. Je ne pense pas que le consensus politique en France, pour reprocher à F. Hollande de n'avoir pas soutenu un budget de croissance, alors que la droite était derrière N. Sarkozy pour un budget de rigueur, et qui peut donc semer le désarroi, soit une bonne tactique. Il conviendrait plutôt de consacrer nos énergies à considérer et rallier les « petits

pays », comme nous avons su le faire à l'OTAN dans les projets industriels, pour leur faire partager notre vision créatrice souvent bénéfique.

Après la vache folle, un nouveau regard sur les viandes et sur l'Europe (fév. 2013)

A la veille du salon de l'agriculture, dans l'un des espaces les plus contrôlés au monde, la viande de cheval est venue nous rappeler certaines réalités européennes et nationales liées à la santé et nous ouvrir les yeux sur la chaîne de valeur des viandes, partie toujours intégrante, mais un peu délaissée, de la politique agricole.

Après le coup de sonnette et de théâtre britannique, le consommateur, l'éleveur bovin et équin, le boucher, le fonctionnaire européen, le politique et le salarié du sud de la France ont vécu le déni, la colère et découvrent désormais les éléments cachés mais également les aspects positifs de cette crise non sanitaire (quoique ...) qui ne touchait qu'en fait 3% de l'activité de la société Spanghero.

Remercions tout d'abord le Royaume-Uni qui a alerté l'Union, sans doute pour se défendre, sans encore la blâmer. Il apparaît peut être désormais mieux armé pour les contrôles, après nous avoir envoyé sa vache folle sans en connaître encore la cause, même si certains chercheurs suspectent les

origines célestes mangées par les seuls vaches qui restent au pré en hiver.

Le consommateur a pu découvrir les différences culturelles avec le Royaume Uni qui ne peut supporter de manger de la viande de cheval (ni... d'escargots), que la Roumanie regorgeait quant à elle de viande de cheval, que l'on peut tout à fait en manger et qu'elle est bonne et gouteuse, que de nombreuses personnes n'ont pas cessé d'en consommer surtout en Picardie, depuis la dernière guerre mondiale où il fallait bien se nourrir, qu'il existait des éleveurs et des boucheries en Cote d'Or, que la viande de cheval n'est pas forcément plus chère, voire moins chère et surtout dans certains pays.

L'éleveur équin qui vivait tranquille, caché et résigné, et qui peut aussi s'attacher à ses bêtes comme l'éleveur de vaches, a eu peur du rejet. Mais il connaît plutôt désormais un regain d'attention qui va peut être lancer son activité pour ne plus quasiment exporter vers les marchés plutôt italiens et espagnols, d'ailleurs moins pointilleux administrativement.

L'éleveur bovin en profite pour faire valoir la pénurie de viande bovine remplacée par de la viande chevaline, même si le problème semblait être ailleurs. S'étonnera-t-on quand on sait que les aides vont plutôt aux céréaliers et que certains anciens présidents de chambre d'agriculture préconisaient aux éleveurs de changer de métier. Je vous invite aussi à lire le compte rendu de l'étude réalisée par l'IRCE sur les différents visages de l'agriculture. en Cote d'or et portée à la connaissance de la Commission et du Parlement.

Le boucher a eu peur de trinquer mais il connaît un regain d'activité avec notamment la valorisation des filières courtes et l'affichage de l'origine de la viande, qui n'est pas encore imposée chez les industriels, bien que demandée.

Le restaurateur qui avait l'habitude d'afficher la provenance des viandes devait aussi rappeler que le problème ne touchait que la viande industrielle et congelée.

Le fonctionnaire européen s'est vu blâmé car tout le monde se demande pourquoi cela est arrivé alors que l'Europe impose des normes partout. C'est sans savoir que la démarche d'étiquetage est surtout volontaire et que les actions sont surtout faites par subsidiarité en laissant l'initiative aux Etats. Peut être faudrait il renforcer cela ? L'étiquetage n'empêche pas une fraude volontaire mais les contrôles ne sont peut être pas encore les bons. Mille cinq cent viennent d'être désormais demandés. Michel Barnier, commissaire au Marché intérieur, dans un article du bien public du 13 février, dit que « le sujet devait être européen », rappelle que chaque pays doit s'employer à atteindre la même rigueur de vérification, et que cette exigence doit s'appliquer aux frontières de l'Europe pour éviter les exemples de l'huile de tournesol frelatée. Mais il s'agit bien ici d'un problème intra-européen qui pose la confiance sur l'étiquetage au sein même de l'Union.

Le politique, quant à lui, a vite calmé la crise en trouvant un responsable. On découvre que la santé, comme la défense ou l'espace aérien est une affaire d'Etat. Il n'était pas forcément étonnant que le ministre annonce un retrait

d'agrément même provisoire. Ce qu'il l'était davantage était l'avance de culpabilité dans des délais fulgurants qui a mis en péril plus de 300 emplois pour finalement s'apercevoir de l'erreur sur 3% du chiffre d'affaires. Espérons que la justice restera indépendante et que l'Etat, qui s'est impliqué en première ligne, aidera aussi à convaincre à nouveau les clients et les fournisseurs.

On découvre aussi qu'il existe des traders comme sur les céréales ou les valeurs d'entreprises, mais que tous les flux ont traversé l'Europe sans en sortir.

Passons maintenant aux entreprises. Il fallait un bouc émissaire et il a été trouvé mais était-il le seul dans la chaîne ? Les grossistes se sont couverts et on ne saura certainement jamais s'ils étaient au courant ou non de l'opération de substitution de l'étiquette de 02 à 05. Les salariés auraient-ils pu également soulever le problème sur ces 700 tonnes de viande différente ? La justice nous le dira peut-être. L. Spanghero, ancien propriétaire qui a cédé son entreprise « à la casse » pour sauver ses emplois, que j'ai pu rencontrer quand je travaillais sur les solutions d'emplois pour la filière viande, demande aussi à aller de l'avant en essayant de minimiser le problème, comme si cela devait arriver, et surtout de ne pas impliquer les salariés. Bien entendu, il ne s'agit pas de baisser les yeux sur le simple fait qu'il faille sauver des emplois mais cela soulève encore une fois et surtout le problème du coût du travail qui est bien moins élevé en Roumanie et en Allemagne, au-delà du problème de trouver du personnel qualifié. On

comprend bien le « coup » de valeur ajoutée immédiate qu'il était intéressant de réaliser sans peut être même culpabiliser étant donné qu'il n'existait pas, a priori, de risque sanitaire, à part un problème de phénylbutazone... non encore justifié par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) .

Donc quelles solutions ? Ne jetons pas cette viande si elle est bonne. Mettons une pression sur la Commission pour qu'elle impose l'origine en plus du contenu sans laisser faire les Etats qui doivent progresser sans avoir peur des lobbys industriels. Sans taxer les transactions, celles-ci seront assainies de facto avec une plus grande valorisation des viandes et races locales, comme cette crise l'a enclenché et comme le font d'ailleurs certaines grandes surfaces avec des labels locaux ou certaines initiatives locales remarquables. On pourra citer l'exemple de la boucherie Fournier de St Jean de Losne qui élève ses propres bêtes. Comme pour les céréales, il faut conserver un élevage intensif et de proximité pour laisser le choix au consommateur. Les farines animales qui viennent d'être relancées pour le poisson peuvent valoriser la viande, voire considérer autrement la Roumanie qui peut nous en fournir. Pourquoi ne pas désormais lancer une gamme de viande bovine-équine et mieux considérer le bien-être animal avec pourquoi pas un label « viande musicalisée ». Le cheval, moins stressé, l'appréciera sans doute autant que la « vache qui rit » !

SOMMAIRE

Introduction	p.3
Euro, fédéralisme et convertibilité or d'euros obligations	p. 6
Le grand vide du discours de Barack Obama pour l'Europe	p. 23
Prix Nobel de la paix : une prise de conscience pour l'Union Européenne	p. 26
Quelle politique énergétique ?	p. 27
Achevons l'édifice du fédéralisme européen	p. 34
Non à l'appel de Dijon non européen	p. 48
Intervention « pour l'instant française » au Mali	p. 51
Union européenne : un budget « anglo-saxon » mais n'oublions pas la codécision	p. 53
Après la vache folle, un nouveau regard sur les viandes et sur l'Europe	p. 56